

**Programmes de formation-recherche du CIERA
Suivi**

***Bilan scientifique** : signé par le responsable en charge du programme, il présente de manière synthétique (8000 signes maximum) les résultats auxquels les différentes activités ont mené.*

Bilan scientifique

PFR Ciera - *RainbowCop* (2018-20)

ETABLISSEMENT : École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

Université de Strasbourg, Universität Bielefeld.

CENTRE PARTENAIRE

[Centre Marc Bloch \(CMB\)](#)

Le projet RAINBOWCOP (2018-20) visait à instaurer un échange franco-allemand sur les relations entre police, droit pénal et homosexualité dans les deux pays. Il était porté par des chercheurs issus des établissements universitaires suivants : EHESS (Régis Schlagdenhauffen), Université de Strasbourg (Jérémie Gauthier), Université de Bielefeld (Verena Molitor), Université des sciences appliquées Rhine-Waal (Tatiana Zimmenkova). Ce projet a poursuivi quatre objectifs principaux : mettre en œuvre une coopération intégrée entre une équipe française et allemande de recherche ; produire de nouvelles connaissances sur l'articulation entre sexualité et profession ; valoriser les résultats de la coopération à travers des publications communes et former les masterant-es et doctorant-es aux méthodologies de l'enquête comparative en sciences sociales.

Les quatre objectifs fixés ont été menés concomitamment. Ils ont trouvé leurs points d'orgues lors des événements scientifiques organisés respectivement en 2019 et 2020, à Paris et Bielefeld. À chaque fois des chercheuses et chercheurs confirmés ont travaillé en synergie avec des chercheuses et chercheurs junior (Master) ou inscrit-es en cursus doctoral. Par ailleurs, les deux manifestations ont possédé une forte dimension d'ouverture sur la société civile, grâce à la participation de représentants associatifs, notamment issus de la lutte contre les LGBT-phobies ou œuvrant dans le domaine de la diversité en milieu professionnel, dont tout particulièrement policier, mais aussi grâce à une participation du public qui était invité à participer aux discussions.

Dans ce cadre et afin d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés, nous avons veillé à articuler les actions proposées dans le cadre du PFR selon deux axes de réflexion

complémentaires : le premier concernait les recherches comparatives sur la police, justice et l'homosexualité tandis que le second s'intéressait plus particulièrement aux aspects théoriques et pratiques relatifs aux recherches sur l'Etat au prisme du genre et des orientations sexuelles.

Les travaux menés en 2019 dans le cadre du PFR ont permis d'articuler quatre focus : à commencer par un examen des approches socio-historiques du contrôle policier de l'homosexualité selon une perspective franco-allemande. Puis, nous nous sommes intéressés aux formes de militantisme gay et lesbien en favorisant une approche historique. Le troisième axe déployé en 2019 portait quant à lui sur la sexualité face à la loi. Il proposait un élargissement du questionnement initial notamment grâce à la présentation de travaux de masterant-es portant sur la pénalisation du travail sexuel et de la sexualité juvénile. Enfin, le quatrième axe, qui se trouvait par ailleurs au cœur de notre projet proposait de comparer les recherches contemporaines menées en France et en Allemagne sur les policières et policiers LGBT.

Forts de ces acquis, nous avons poursuivi en 2020 nos travaux et réflexions en élargissant la dimension comparative qui était au cœur de nos questions de recherche. Dans ce cadre, en plus d'un atelier, nous avons aussi organisé une table ronde avec des membres de l'Académie de police de Rhénanie du Nord Palatinat. Cette table ronde qui a permis aussi bien à des policières et policiers LGBT qu'à des chercheurs d'échanger. Elle a précédé l'atelier qui se déroulait le lendemain à Bielefeld. Ce dernier a donné lieu à trois sessions thématiques. La première portait sur l'Etat, les droits et réglementations et permettait d'articuler les dimensions nationales et supranationales quant à ces enjeux. La seconde session de travail, intitulée police, armée et organisations permettait de faire un pas de côté par rapport à nos focales initiales en élargissant le questionnement à d'autres institutions dont l'armée. Enfin, la troisième sessions intitulée « police, institution et hétéronormativité » permettait de prolonger le questionnement amorcé en 2019 et de réfléchir à la place et aux conséquences de l'hétéronormativité dans les métiers d'ordre. Aussi, en 2020, nous avons convié des collègues issues de deux autres pays européens (Pays-Bas et Irlande) afin de renforcer la dimension internationale de notre projet (*cf. [compte rendu en ligne de l'atelier](#)*).

À l'issue du PFR, il ressort de nos travaux un certain nombre de questions qui sont autant de piste de recherche à venir. Il s'agirait par exemple ainsi de mieux investiguer la pertinence et l'inertie des décisions institutionnelles liées à la pluralité des sexes ; de travailler sur la manière dont, au sein de la police, les LGBT* puissent témoigner et signaler leurs propres expériences de discrimination ; d'œuvrer au niveau international à un recensement et une analyse des données relatives à différents contextes nationaux. Ces questions pourront être approfondies dans le cadre d'un programme de recherche élargi qui reste à définir et mettre en œuvre.

Régis Schlagdenhauffen,
Le 18 Septembre 2020